AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section I : Identification de l'acheteur	
Siret : 21570606000013	Mairie de Saint-Avold 36 bd de Lorraine BP 10019 57501 Saint-Avold Cedex Marchés Publics Tél : 03 87 91 10 07 marches.publics@mairie-saint-avold.fr
Section II : Communication	
Moyens d'accès aux documents de la consultation :	Le dossier de consultation (DCE) est téléchargeable sur www.klekoon.com https://www.klekoon.com/detail-consultation/87376/1
Identification interne de la consultation :	Affaire 2023 – services techniques – bâtiment – 019
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur	Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles	Non
Renseignements complémentaires :	Technique : M. Loïc THOMAS l.thomas@mairie-saint-avold.fr Service marchés-publics : Mme Helen QUINT h.quint@mairie-saint-avold.fr marches.publics@mairie-saint-avold.fr
Section III : Procédure	
Type de procédure :	Procédure adaptée en application des articles L2123 – 1, R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique.
Clauses sociales ou environnementales :	Sans objet
Date et heure limites de réception des plis :	06 juillet 2023 à 12 heures
Présentation des offres par catalogue électronique :	Interdite
Réduction du nombre de candidats :	Non
Possibilité d'attribution sans négociation :	Conformément à l'article R2123-5 du CCP, l'acheteur se réserve la possibilité de négocier ou d'attribuer les marchés sur la base des offres initiales.
L'acheteur exige la présence de variantes :	Non
Critères d'attribution :	☞ **La valeur technique 60%** ☞ **Le prix 40%**
Section IV : Identification du marché	
Intitulé du marché :	Fourniture et pose d'agrès sportifs
Code CPV principal :	37535200-9 – Equipements pour terrain de jeux
Type de marché :	Fournitures
Lieu principal d'exécution du marché :	SAINT - AVOLD

La consultation comporte – t – elle des tranches ?	Non
Section V : Lots	
Marchés allotis :	oui
Lot n°1 :	Quartier Wenheck, rue Jacques Cartier
Lot n°2 :	Quartier De Brack, skate park
Section VI : Informations complémentaires	
Visite sur site :	Oui, fortement conseillée bien que non obligatoire Une visite des sites peut être programmée sur prise de rendez - vous.
Date d'envoi à la publication :	15 juin 2023